

**Centre des Finances Publiques
44600 SAINT NAZAIRE**

DESCRIPTIF

Lot n°05 - PEINTURE

SOMMAIRE

Lot n° 05 PEINTURE	2
05.1 GENERALITES.....	2
05.1.1 GENERALITES PEINTURE REVETEMENTS MURAUX	2
05.1.2 GENERALITES REVETEMENTS MURAUX COLLES	3
05.1.3 GENERALITES NETTOYAGE	4
05.2 NOTE GENERALE	5
05.2.1 NOTE PRELIMINAIRE SUR LE CONTENU DES PRIX	5
05.2.2 NOTE SUR LES OUVRAGES AMIANTES & PLOMB	5
05.2.3 LOCAUX TEMOINS.....	5
05.3 DESCRIPTION DES OUVRAGES.....	5
05.3.1 PEINTURE SUR BOISERIES INTERIEURES & METAUX INTERIEURS.....	5
05.3.1.1 Peinture impression sur bois neuf avant pose	5
05.3.1.2 Peinture intérieure sur bois neuf après pose	5
05.3.1.3 Peinture intérieure sur bois prépeint neuf	6
05.3.1.4 Vernis intérieur sur ouvrages bois neuf	6
05.3.1.5 Peinture intérieure sur métaux non ferreux, galvanisés et/ou PVC neuf.....	6
05.3.2 PEINTURE INTERIEURE SUR PLAFONDS ET MURS	7
05.3.2.1 Peinture intérieure acrylique mate en plafond sur supports neufs, finition (B)	7
05.3.2.2 PE01 - Peinture acrylique satinée sur parois verticales neuves, finition (B)	7
05.3.2.3 PE03 - Peinture acrylique satinée sur parois verticales existantes, finition courante (B).....	8
05.3.2.4 PE03 - Toile en fibre de verre avec finition par peinture acrylique satinée sur parois verticales neuves, finition (B)..	8
05.3.2.5 TV02 - Toile en fibre de verre avec finition par peinture acrylique satinée sur parois verticales existantes, finition (B)	9
05.3.3 REVETEMENTS MURAUX FAIENCE	9
05.3.3.1 Reprise de faïence à l'identique de l'existant	10
05.3.4 NETTOYAGE DE MISE EN SERVICE & DIVERS.....	10
05.3.4.1 Nettoyage avant la réception et pour la mise en service	10

Lot n° 05 PEINTURE

05.1 GENERALITES

05.1.1 GENERALITES PEINTURE REVETEMENTS MURAUX

1 - TEXTES GENERAUX

Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché réputés connus de l'entrepreneur et non rappelés dans le descriptif et conformément aux documents spécifiques :

- DTU - NF DTU (Documents Techniques Unifiés) :
 - * NF DTU 42.1 (P84-404) : Réfection de façades en services par revêtements d'imperméabilité à base de polymères
 - * NF DTU 59.1 (P74-201) : Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais ou épais
- Cahiers du CSTB :
 - * Le ravalement de façade - Conditions administratives d'exécution - Mise en œuvre par application de revêtements - En application des DTU 42.1 et 59.1 et des règles ETICS (Guide pratique, CSTB Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, octobre 2020)
 - * Les peintures et revêtements muraux collés - En intérieur - En application des DTU 59.1 et 59.4 (Guide pratique, CSTB Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, janvier 2019)
 - * Classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois et nomenclature des supports pour revêtements muraux intérieurs (e-Cahiers du CSTB, Cahier 3567_V2, novembre 2021)

Ainsi que toutes les références normatives citées dans les différents documents.

2 - PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES MATERIAUX

Dans tous les cas, les provenances, natures et qualités des matériaux à mettre en œuvre seront fournies à l'agrément du Maître d'œuvre.

Ils devront toujours être conformes aux normes françaises.

Tous les essais demandés seront à la charge de l'entreprise

Des échantillons de dimensions suffisantes (peinture et revêtement) seront soumis au Maître d'œuvre qui choisira les coloris. Ces échantillons seront présentés en temps utile pour que l'approvisionnement des matériaux ne retarde pas l'exécution des travaux. L'entrepreneur devra s'assurer, lors de la livraison des revêtements, que la nuance et l'aspect sont identiques pour un même coloris et ceci pour chaque pièce.

Le choix de la nature de la couche de finition :

Il est fait suivant l'aptitude à la fonction des produits, selon la protection ou l'état de finition recherché.

Ce choix se fait à l'aide de la fiche technique élaborée par le fabricant sous sa responsabilité (en particulier celle-ci doit indiquer clairement les supports admissibles).

3 - PRESCRIPTIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE

Sauf indication contraire dans la description des ouvrages, les travaux objets du présent lot comprennent la fourniture et mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages prescrits.

La mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages du présent lot comprend la fourniture, la pose, la dépose et l'enlèvement du matériel d'exécution, y compris platelages, échafaudages, nacelles, protections... permettant une intervention en toute sécurité.

Pour la réalisation de travaux spécifiques (peinture intumescence, revêtement d'imperméabilisation...), le Maître d'œuvre pourra exiger que l'entreprise demande l'assistance technique du fabricant.

L'entreprise effectuera la réception de tous les supports avec l'entreprise qui les a réalisés, dès que ceux-ci seront terminés et nettoyés pour ne pas retarder l'exécution des peintures et revêtements. Un procès-verbal de réception sera établi et signé par les parties, il précisera les travaux à réaliser par l'entreprise responsable du support, pour la mise en conformité éventuelle de celui-ci.

L'entreprise devra prévoir dans sa proposition de prix tous les échafaudages, platelages, engins de levage, nécessaires à la réalisation de ses travaux, y compris clôtures et frais de voirie éventuels.

Avant d'exécuter les travaux de finition l'entreprise exécutera les travaux d'apprêts qui se définissent comme suit :

Les couches d'impression :

- isolante : elle constitue à la surface du support une pellicule continue s'opposant à l'apparition de tâches (telles que bistré,

- crayons gras, bitume, etc.)
- hydrofuge : elle apporte un complément de résistance à la pénétration de l'eau de ruissellement
- neutralisante : elle s'oppose à l'action d'agents chimiques incompatibles avec les produits de finition sans être isolante
- d'accrochage : elle forme à la surface du support un film adhérent favorisant l'accrochage des produits de recouvrement
- durcissante et pénétrante : elle pénètre en profondeur dans le matériau et le durcit de façon à permettre une qualité de finition satisfaisante
- impressions spéciales : elles tendent à satisfaire à certaines conditions d'application, qui sont à préciser dans les documents particuliers du marché.

Les enduisages :

Les enduisages sont précédés de rebouchages et de dégrossissages, et se définissent comme suit :

- enduisage de ratissage : préparation sommaire des surfaces constituées par une seule passe superficielle de l'enduit. Il s'exécute sur enduit plâtre coupé offrant une bonne planéité. Il constitue en quelque sorte un bouche pores. Le subjectile peut être visible par transparence, sur la quasi totalité de sa surface
- enduisage non repassé : l'enduisage non repassé comporte une couche continue d'enduit appliqué en une seule passe. On admet un manque partiel du pouvoir masquant de l'enduit
- enduisage repassé : l'enduisage repassé s'effectue en deux passes avec ponçage entre passes pour parvenir à un état de surface bien dressé. Ce type d'enduisage conduit à une opacification complète
- enduisage structuré : les reliefs et l'aspect de l'enduisage structuré sont variables, ils dépendent du procédé de mise en œuvre. L'aspect de cet enduisage peut être pommelée, gouttelette etc. Il y aura lieu de préciser, dans les documents du marché, le type de décor recherché.

Les travaux de peinture ne sont jamais exécutés en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur les subjectiles gelés ou surchauffés ni non plus, de façon générale, dans des conditions activant le séchage (vent, soleil, etc.).

En travaux extérieurs la température ne devra pas être < 5° C et l'hygrométrie ne devra pas être > 75° H.R

En travaux intérieurs la température ne devra pas être < 8° C et l'hygrométrie ne devra pas être > 60° H.R

A l'origine des travaux de peinture, le Maître d'œuvre pourra demander à l'entreprise l'exécution de surface de référence.

Une surface de référence de 10 m2 sera exécutée pour chaque matériau. Ces surfaces seront choisies dans des emplacements correspondant à l'exposition moyenne du chantier considéré.

Leur exécution comportera par nature de travail toutes les opérations, travaux préparatoires et application des produits prévus.

A la fin de l'exécution, l'appréciation des surfaces peintes se fait par comparaison aux surfaces de références et aux plaquettes mobiles, pour les travaux de vernis et de peintures laque, pour confronter leur qualité de brillance.

A l'expiration du délai de garantie, on peut se reporter par nature de subjectile aux prescriptions du document garanties dans les travaux de « peinture » (regroupant les fascicules GPEN/PV P61-62 et P63) établi par le Groupe Permanent d'Etudes des Marchés de peinture, vernis et produits connexes

Les qualités de finition sont définies comme suit :

- Finition C : le film de peinture couvre le subjectile, il lui apporte un coloris mais l'état de finition de surface reflète celui du subjectile. Des défauts locaux de pouvoir masquant et de brillance sont tolérés.
- Finition B : la planéité initiale n'est pas modifiée. Les altérations accidentelles sont corrigées. Il pourra être procédé à un enduit pour obtenir une surface uniforme. Quelques défauts d'épiderme et quelques trous d'outils d'application sont admis.
- Finition A : la planéité finale est satisfaisante, il aura été procédé aux travaux préparatoires jugés nécessaires. De faibles défauts d'aspect sont tolérés. L'aspect d'ensemble est uniforme. La ligne de rechampissage ne présente pas d'irrégularité. Les pores du bois sont peu apparents.

La qualité de finition exigée sera toujours courante (B) sauf spécifications contraires.

Les joints complémentaires nécessaires pour assurer la parfaite finition au droit des ouvrages de tous les autres corps d'état (notamment au pourtour des menuiseries extérieures, des ouvrages de menuiserie intérieure (huisseries, bâtis, châssis, plinthes, fourrures, tablettes...), des cornières périphériques de plafonds suspendus, des équipements en murs et plafonds, etc.) seront réalisés par le titulaire du présent lot à l'aide de joint acrylique.

05.1.2 GENERALITES REVETEMENTS MURAUX COLLES

1 - TEXTES GENERAUX

Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché réputés connus de l'entrepreneur et non rappelés dans le descriptif et conformément aux documents spécifiques (liste non exhaustive) :

- DTU 52.2 : Pose collée des revêtements céramiques et assimilés - pierres naturelle
- Normes et règles professionnelles

2 - PRESCRIPTIONS CONCERNANT LE MATERIAU

Les revêtements fournis seront toujours du meilleur choix sauf spécification contraire.

Conformément à l'article 11 des prescriptions communes, des échantillons de dimensions suffisantes seront soumis au Maître d'Œuvre qui choisira les coloris pour chaque type de revêtement. Ces échantillons seront présentés en temps utile pour que l'approvisionnement des matériaux ne retarde pas l'exécution des travaux.

L'entrepreneur devra s'assurer, lors de la livraison des revêtements, que la nuance et l'aspect sont identiques pour un même coloris et ceci pour chaque pièce.

De plus, les carreaux devront être facilement comptable dans leur emballage et contrôlable. Le nom et la mention du fabricant doit également être facilement visible sur l'emballage. Les carreaux doivent porter au verso en pleine masse leur marque et le nom du pays de fabrication.

3 - PRESCRIPTIONS CONCERNANT LA MISE EN OEUVRE

Sauf indication contraire dans la description des ouvrages, les travaux objets du présent lot comprennent la fourniture et mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages prescrits.

La mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages du présent lot comprend la fourniture, la pose, la dépose et l'enlèvement du matériel d'exécution y compris platelages, échafaudage, nacelles, protections... permettant une intervention en toute sécurité.

L'entreprise devra dès le début du chantier indiquer les réservations à prévoir, par rapport aux côtes finies, pour ne pas retarder la pose des revêtements.

L'entreprise effectuera la réception de tous les supports avec l'entreprise qui les a réalisés, dès que ceux-ci seront terminés et nettoyés pour ne pas retarder la pose des revêtements.

Un procès verbal de réception sera établi et signé par les deux parties, il précisera les travaux à réaliser par l'entreprise responsable du support, pour la mise en conformité éventuelle de celui-ci.

La pose des revêtements se fera collée conformément au D.T.U N°52.2 et aux règles de l'art de la mise en œuvre des mortiers colle, ciment, colle et adhésif sans ciment réglementées par les Cahiers des Prescriptions Techniques (CPT) édités par le C.S.T.B

Les jointoiements seront réalisés, en fonction de la destination et de l'usage prévu pour les locaux considérés :

- soit au mortier à base de ciment, teinté ou non, suivant demande du Maître d'Oeuvre
- soit au mortier à base de résine pour les besoins spécifiques

Les tolérances de pose sont celles définies au D.T.U N°52.2.

L'entreprise sera responsable des ouvrages réalisés jusqu'à la réception des travaux.

L'entreprise devra la protection de ses ouvrages conformément aux prescriptions du CCTC.

05.1.3 GENERALITES NETTOYAGE

1 - TEXTES GENERAUX

Les travaux de nettoyage seront réalisés pour tout ce qui ne déroge pas aux spécifications du présent C.C.T.P suivant les clauses des normes , DTU , décrets, arrêtés, ... , en vigueur.

2 - PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES MATERIAUX ET LA MISE EN OEUVRE

Le nettoyage sera effectué en utilisant des produits et des matériels adaptés aux ouvrages nettoyés, et en accord avec les fabricants.

La réalisation des travaux de nettoyage devra se faire conformément aux règles de sécurité préconisées par l'Inspection du travail.

L'entreprise signalera au Maître d'Oeuvre tous les ouvrages sur lesquels il constatera des dégradations, afin que celui-ci les fassent réparer par les entreprises intéressées.

05.2 NOTE GENERALE

05.2.1 NOTE PRELIMINAIRE SUR LE CONTENU DES PRIX

Les prix du marché sont réputés comprendre les dépenses communes et installations de chantier ainsi que l'ensemble des prescriptions décrites dans les pièces contractuelles du marché listées au CCAP.

05.2.2 NOTE SUR LES OUVRAGES AMIANTES & PLOMB

Suite aux diagnostics de repérage sur la présence d'amiante, il a été identifié des matériaux amiantés et plomb.

L'entreprise devra prendre connaissance de l'ensemble des rapports de repérage d'amiante et plomb joint au dossier de consultation afin d'identifier les ouvrages amiantés et concernés par les travaux.

Il est rappelé que des investigations complémentaires ont été demandées, et des diagnostics complémentaires seront transmis ultérieurement.

Les entreprises intervenants sur site devront obligatoirement être formées et posséder les compétences, certifications et habilitations leurs permettant de réaliser des travaux en sous-section 4, et leur permettant ainsi d'intervenir sur ou à proximité des matériaux amiantés.

Il est considéré que les travaux et toutes prestations inhérentes à ceux-ci dans le bâtiment Avenue du Général de Gaulle, seront réalisés en présence d'ouvrages amiantés avec interventions sous section 4.

Se reporter aux prescriptions communes

05.2.3 LOCAUX TEMOINS

Au début du chantier, dans le délai fixé au calendrier prévisionnel des travaux, l'entrepreneur devra la réalisation des ouvrages faisant partie de son marché et nécessaire à la réalisation des bureaux témoins dont la liste figure à l'article 11 du CCTC.

05.3 DESCRIPTION DES OUVRAGES

05.3.1 PEINTURE SUR BOISERIES INTERIEURES & METAUX INTERIEURS

05.3.1.1 Peinture impression sur bois neuf avant pose

Données techniques :

- Subjectiles : bois et dérivés bruts.

Travaux comprenant :

- Brossage, époussetage.
- 1 couche de peinture diluée.

Caractéristique de la peinture :

- Type : Impression microporeuse aux résines acryliques en dispersion aqueuse.
- Teneur en COV : très faible émission de COV = classe A+.

Localisation :

Suivant descriptif du lot Doublage Cloisons pour :

- les plinthes bois
- sur huisserie placard du bureau 255
- sur huisseries des portes des sanitaires
- les trappes de visite
- tablette d'appui

05.3.1.2 Peinture intérieure sur bois neuf après pose

Données techniques :

- Subjectiles : bois et dérivés imprimés.
- Finition : (B).

Travaux comprenant :

- Brossage.

- Rebouchage, enduit non repassé.
- Ponçage à sec.
- 2 couches de peinture de finition.

Caractéristique de la peinture :

- Type : Peinture intérieure microporeuse pour bois en phase aqueuse.
- Teneur en COV : Très faible émission de COV = classe A+.
- Aspect : Satiné.
- Teintes : Au choix de l'architecte.

Localisation :

Suivant descriptif du lot Doublage Cloisons pour :

- les plinthes bois
- sur huisserie placard du bureau 255
- les trappes de visite
- tablette d'appui

05.3.1.3 Peinture intérieure sur bois prépeint neuf

Données techniques :

- Subjectiles : bois et dérivés imprimés en usine.
- Finition : (B).

Travaux comprenant :

- Brossage.
- Rebouchage.
- Ponçage à sec.
- 2 couches de peinture de finition.

Caractéristique de la peinture :

- Type : Peinture intérieure microporeuse pour bois en phase aqueuse.
- Teneur en COV : Très faible émission de COV = classe A+.
- Aspect : Satiné.
- Teintes : Au choix de l'architecte.

Localisation :

Suivant descriptif du lot Menuiseries Extérieures Aluminium :

- pour l'ensemble des coffres bois des volets roulant
- pour l'ensemble des bandeaux filants

05.3.1.4 Vernis intérieur sur ouvrages bois neuf

Données techniques :

- Subjectiles : Bois neufs bruts.
- Finition : (B).

Travaux comprenant :

- Brossage, époussetage.
- 1 couche d'impression.
- Ponçage, époussetage.
- 2 couches de vernis de finition.

Caractéristique de la peinture :

- Type : Vernis intérieure à base de résines acryliques pour bois en phase aqueuse.
- Teneur en COV : très faible émission de COV = classe A+.
- Aspect : mat, teinte incolore. Teinte à la demande du Maître d'Oeuvre.

Localisation :

Suivant le descriptif du Lot Doublage Cloisons Bâtiment Bretagne pour les portes des sanitaires

05.3.1.5 Peinture intérieure sur métaux non ferreux, galvanisés et/ou PVC neuf

Données techniques :

- Subjectiles : Métaux non ferreux, alliages légers, acier galvanisé et/ou PVC.
- Finition : (B).

Travaux comprenant :

- Subjectiles : Métaux non ferreux, alliages légers et acier galvanisé.
 - * Nettoyage et dépolissage.

- * Dégraissage soigné au solvant.
 - * Dérochage à l'acide et rinçage.
 - * 1 couche de primaire approprié.
 - * 2 couches de peinture de finition.
- Subjectiles : PVC.
 - * Dégraissage par lessivage.
 - * Rinçage et séchage.
 - * Déglacage à l'abrasif fin.
 - * 1 couche de primaire approprié.
 - * 2 couches de peinture de finition.

Caractéristique de la peinture :

- Type : Peinture intérieure laque pour métaux à base de résine alkyde-uréthane et agent anti-rouille en phase solvant.
- Teneur en COV : très faible émission de COV = classe A+.
- Aspect : Semi-brillant.
- Teintes : Au choix de l'architecte.

Localisation :

Bâtiments De Gaulle et Bretagne pour l'ensemble des alimentations et évacuation créées

05.3.2 PEINTURE INTERIEURE SUR PLAFONDS ET MURS

05.3.2.1 Peinture intérieure acrylique mate en plafond sur supports neufs, finition (B)

Données techniques :

- Subjectiles : Supports neufs types suivant spécifications.
- Finition : (B).

Travaux comprenant :

- Travaux sur subjectile en plaques de plâtre à épiderme cartonné :
 - * Révision des joints de plaques.
 - * Époussetage.
 - * 1 couche d'impression.
 - * Rebouchage.
 - * Enduit non repassé.
 - * Ponçage et époussetage.
 - * 1 couche intermédiaire.
 - * 1 couche de finition.

Caractéristique de la peinture :

- Type : Peinture intérieure aux copolymères acryliques en phase aqueuse.
- Résistance à l'abrasion humide : classe 2
- Teneur en COV : très faible émission de COV = classe A+.
- Label : Écolabel Européen
- Aspect : Mat.
- Teintes : Au choix de l'architecte. Plusieurs teintes pourront être retenues.

Localisation :

Suivant descriptif :

- lot plafonds suspendus pour l'ensemble des retombées verticales
- lot doublage isolation pour soffite

05.3.2.2 PE01 - Peinture acrylique satinée sur parois verticales neuves, finition (B)

Données techniques :

- Subjectiles : Supports neufs types suivant spécifications.
- Finition : (B).

Travaux comprenant :

- Travaux sur subjectile en plaques de plâtre à épiderme cartonné :
 - * Révision des joints de plaques.
 - * Époussetage.
 - * 1 couche d'impression.
 - * Rebouchage.
 - * Enduit non repassé.
 - * Ponçage et époussetage.
 - * 1 couche intermédiaire.
 - * 1 couche de finition.

Caractéristique de la peinture :

- Type : Peinture intérieure aux copolymères acryliques en phase aqueuse.
- Résistance à l'abrasion humide : classe 1.
- Teneur en COV : très faible émission de COV = classe A+.
- Label : Écolabel Européen
- Aspect : Satiné.
- Teintes : Au choix de l'architecte. Plusieurs teintes pourront être retenues.

Localisation :

Bâtiment Bretagne :

- sur les gaines et cloisons à créer dans bureaux, sanitaires, et ménage

05.3.2.3 PE03 - Peinture acrylique satinée sur parois verticales existantes, finition courante (B)

Données techniques :

- Travaux sur supports anciens à base de plâtre ou de liant hydraulique et de maçonnerie – Anciens fonds peints et détapissés :
- Finition : (B).

Travaux comprenant :

- Grattage parties mal adhérentes.
- Lessivage ou lavage pour repeindre ou détapissage.
- Ouverture des fissures.
- 1 couche d'impression.
- Rebouchage.
- Raccord enduits.
- Enduisage.
- Ponçage, Époussetage.
- 1 couche d'impression.
- 1 couche intermédiaire.
- 1 couche de finition.

Caractéristique de la peinture :

- Type : Peinture intérieure aux copolymères acryliques en phase aqueuse.
- Résistance à l'abrasion humide : classe 2.
- Teneur en COV : très faible émission de COV = classe A+.
- Label : Écolabel Européen.
- Aspect : Satiné.
- Teintes : Au choix de l'architecte. Plusieurs teintes pourront être retenues.

Localisation :

Bâtiment Bretagne sur les parois existantes :

- R1 dans sanitaires PMR depuis la gaine à créer jusqu'au droit de la gaine WC existante et au droit de la porte suite au déplacement de celle-ci
- R2 dans sanitaires PMR depuis la gaine à créer jusqu'au droit de la gaine WC existante
- R3 dans sanitaires PMR depuis la gaine à créer jusqu'au droit de la gaine WC existante

05.3.2.4 PE03 - Toile en fibre de verre avec finition par peinture acrylique satinée sur parois verticales neuves, finition (B)

Données techniques :

- Subjectile : Supports neufs, type suivant spécifications.
- Finition : (B).

Travaux comprenant :

- Travaux sur subjectiles sur en plaques de plâtre à épiderme cartonné :
 - * Révision des joints de plaques.
 - * Époussetage.
 - * 1 couche d'impression.
 - * Rebouchage.
 - * Enduit non repassé.
 - * Ponçage et époussetage.
 - * Encollage du support suivant prescriptions du fabricant.
 - * Pose de la toile de verre par marouflage et coupes.
 - * 2 couches de peinture acrylique finition satinée.

Caractéristique de la toile en fibre de verre et finition par peinture acrylique :

- Toile en fibre de verre avec :
 - * Aspect : lisse.
 - * Poids indicatif : 130 g/m2 minimum
 - * Système (colle + toile de verre + peinture de finition adaptée).
 - * Classement au feu : M1 sur support incombustible (M0).
- Peinture avec :
 - * Teneur en COV : très faible émission de COV = classe A+.
 - * Label : Écolabel Européen.
 - * Aspect : Satiné.
 - * Teinte : Au choix de l'architecte. Plusieurs teintes pourront être retenus

Il sera prévu pour les jonctions entre les revêtements muraux à réaliser sur les parois à créer et les revêtements muraux existants sur les parois existantes conservées la mise en oeuvre d'un profil de finition en aluminium laqué.

Localisation :

Bâtiments De Gaulle

- sur les doublages à créer du RDC au R+3

- sur les gaines techniques à créer du R+2 au R+3

Bâtiment Bretagne

- sur les gaines techniques et cloisons à créer dans les dégts

05.3.2.5 TV02 - Toile en fibre de verre avec finition par peinture acrylique satinée sur parois verticales existantes, finition (B)

Données techniques :

- Travaux sur supports anciens à base de plâtre ou de liant hydraulique et de maçonnerie – Anciens fonds peints et détapissés :
- Finition : (B)

Travaux comprenant :

- La découpe propre et la dépose de l'ancien revêtement.
- Grattage parties mal adhérentes.
- Lessivage avec dépolissage pour les fonds laqués ou détapissage.
- Ouverture des fissures.
- Impression.
- Rebouchage avec ou sans calicot suivant l'état du support et réparation.
- Raccords enduits.
- Enduisage.
- Ponçage, époussetage.
- Impression.
- encollage du support suivant prescriptions du fabricant.
- pose de la toile de verre par marouflage et coupes.
- 2 couches de peinture acrylique finition satinée.

Caractéristique de la toile en fibre de verre et finition par peinture acrylique :

- Toile en fibre de verre avec :
 - * Aspect : lisse.
 - * Poids indicatif : 130 g/m2 minimum
 - * Système (colle + toile de verre + peinture de finition adaptée)
 - * Classement au feu : M1 sur support incombustible (M0)
- Peinture avec :
 - * Teneur en COV : très faible émission de COV = classe A+.
 - * Label : Écolabel Européen.
 - * Aspect : Satiné.
 - * Teinte : Au choix de l'architecte. Plusieurs teintes pourront être retenus.

Il sera prévu pour les jonctions entre les revêtements muraux à réaliser et les revêtements existants conservés la mise en oeuvre d'un profil de finition en aluminium laqué.

Localisation :

Bâtiment De Gaulle :

- RDC au R+3 sur les parois existantes toute hauteur sous l'emprise des zones avec plafonds surélevés pour la mise en place de coffre de volets roulants bois, y compris raccords avec l'existant

05.3.3 REVETEMENTS MURAUX FAIENCE

05.3.3.1 Reprise de faïence à l'identique de l'existant

- Reprise de faïence à l'identique de l'existant, pose collée compris raccords :
 - * Support existants : en plaques de plâtre existante avec peinture
 - * Dimensions : à l'identique de l'existant
 - * Mortier / colle / joint : classement EMICODE EC1+
 - * Teinte des carreaux : à l'identique de l'existant

Travaux préparatoires sur les parois existante peinte pour recevoir la faïence.

La pose se fera à la colle, adaptée au support et à l'usage des locaux, y compris toutes coupes, découpes et jointoiement et raccords avec l'existant.

Tous les angles saillants et profil d'arrêt libre seront protégés par une baguette d'angle en 1/4 rond en PVC blanc.

Réalisation de joint d'étanchéité pour assurer l'étanchéité à l'eau, à la jonction entre les revêtements et les appareils sanitaires ou les tablettes..., le mastic utilisé sera de type élastomère de première catégorie, teinte au choix du Maître d'Œuvre. Le joint sera parfaitement lissé et arasé.

Localisation :

Bâtiment Bretagne : R+1 au R+3 pour faïence au droit des vidoirs à déplacer

05.3.4 NETTOYAGE DE MISE EN SERVICE & DIVERS

05.3.4.1 Nettoyage avant la réception et pour la mise en service

Le nettoyage concerne :

- L'ensemble des serrureries, menuiseries extérieures et intérieures compris feuillures, chants, encadrements de portes.
- Les fermetures (volets) et occultations sur toutes les faces.
- L'ensemble des vitres, glaces et miroirs.
- Les plafonds.
- L'ensemble des sols et leurs plinthes.
- Les revêtements verticaux y compris la faïence.
- La quincaillerie : bouton de portes, béquilles, etc...
- Les appareils sanitaires ainsi que leur robinetterie.
- Les appareils de chauffage.
- L'appareillage électrique.
- L'ensemble des grilles et bouches de ventilation.
- Les ascenseurs.
- L'ensemble des extérieurs.

Le nettoyage sera réalisé en 3 phases (avant les OPR, pour la pré-livraison et pour la livraison).

Localisation :

Dans l'ensemble des locaux concernés par les travaux